

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

**Annonce n° 1133
71 - Saône-et-Loire
ASSOCIATIONS
Modifications**

Déclaration à la sous-préfecture d'Autun
ASSOCIATION ZEN SOTO.

Nouvel objet : exercice du culte du bouddhisme zen Sôtô fondé par le Bouddha Shqkyamuni, Dôgen Zenji et Keizan Zenji, culte transmis en Europe par maitre Taisen Deshimaru ; en promouvoir la transmission : zazen (la méditation zen), les rituels, la pratique dans la vie quotidienne, la pratique monastique ; permettre ainsi d'accéder à une véritable liberté de l'esprit qui favorise une meilleure compréhension entre les hommes, sans discrimination de race, de nationalité, de croyance ou de religion

Siège social : 10 Bis, rue Martin Bernard, 75013 Paris.

Transféré, nouvelle adresse : Temple zen de Myô-Unji, Chemin rural de Chapey, Velay, 71190 Broye.

Date de la déclaration : 17 octobre 2018.